

5.4

Avis d'intention des assujettis et autres avis

5.4 MODIFICATIONS AUX REGISTRES DE PERMIS DES ASSUREURS, DES SOCIÉTÉS DE FIDUCIE ET SOCIÉTÉS D'ÉPARGNE ET DES STATUTS DES COOPÉRATIVES DE SERVICES FINANCIERS

5.4.2 Sociétés de fiducie et sociétés d'épargne

LA SOCIÉTÉ DE FIDUCIE BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE SOCIÉTÉ DE FIDUCIE PRIVÉE MD

AVIS DE FUSION

Avis est donné que La Société de Fiducie Banque de Nouvelle-Écosse (nom utilisé par The Bank of Nova Scotia Trust Company) et Société de fiducie privée MD (nom utilisé par MD Private Trust Company) ont procédé à leur fusion pour ne former qu'une seule société de fiducie assujettie à *Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne*, RLRQ, c. S-29.02 et à la *Loi sur les institutions de dépôts et la protection des dépôts*, RLRQ, c. I-13.2.2.

L'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») a procédé au réexamen des autorisations des Sociétés et a déterminé que celles-ci peuvent être maintenues inchangées à la suite de la fusion.

Le réexamen des autorisations a été effectué conformément aux articles 126, 134 et 135 de la *Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne*, RLRQ, c. S-29.02 et aux articles 29 et 30.7 et 30.8 de la *Loi sur l'assurance-dépôt et la protection des dépôts*, RLRQ, c. I-13.2.2, en raison de leur fusion.

Personne morale issue de la fusion :

- Nom envisagé : **La Société de Fiducie Banque de Nouvelle-Écosse**
- Lieu du siège envisagé : 44, King Street West
Toronto ON, M5H 1H1

Cet avis fait suite à l'avis d'intention de procéder à une fusion qui a été publié le 11 avril 2024.

Pour plus d'information concernant cette société de fiducie, veuillez accéder au *Registre des assureurs, institutions de dépôts et sociétés de fiducie* disponible sur le site Web de l'Autorité à l'adresse suivante :

<https://lautorite.qc.ca/grand-public/registres/registre-assureurs-institutions-de-depots-et-societes-de-fiducie>

Fait le 16 mai 2024